



Stage de formation syndicale
Pour les Néo : M2, T1, T2, T3...

DÉBUTS DE CARRIÈRE

Réforme de la formation initiale, déroulement de
carrière, enseignement au quotidien, CHSCT,
temps d'échanges...

9H30 - 17H

LE 18 NOVEMBRE 2021

AU 18 RUE DE BREST, SAINT-BRIEUC

DEMANDE À FAIRE AVANT LE 18.10.2021

Repas possible sur place, pris en charge par le Snuipp-FSU pour ses syndiqué·es.

Inscriptions et renseignements

<http://22.snuipp.fr> - 07 89 95 00 79

NEO.SNUIPP.FR
pour les professeurs des écoles
entrant dans le métier



Stage de formation syndicale
Pour les Néo : M2, T1, T2, T3...

AUTORISATION D'ABSENCE ?

Organisés par les syndicats sous l'égide d'un organisme de formation agréé, les stages de formation syndicale sont ouverts à tous les agents y compris les fonctionnaires stagiaires et contractuels dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Référence : D. 84-474 du 15/06/1984

Les demandes d'autorisation d'absence sont à adresser à l'IA-DASEN en double exemplaire, par la voie hiérarchique 1 mois avant la date de l'absence sollicitée (pour les M2 PES et alternants, la demande est également à faire auprès de l'IEN mais un courrier d'information convient d'être envoyé à l'INSPE).

Inscriptions et renseignements

<http://22.snuipp.fr> - 07 89 95 00 79